

Material Safety Data Sheet

DEXRON GEAR OIL 75W-90



1. Product and company identification

Product name : DEXRON GEAR OIL 75W-90
 Code : DEX75
 Material uses : A rear axle and differential lubricant for light duty vehicles. Meets General Motors specification 9986285.
 Manufacturer : Petro-Canada Lubricants Inc.
 2310 Lakeshore Road West
 Mississauga, Ontario
 Canada L5J 1K2
In case of emergency : Suncor Energy: 403-296-3000
 Canutec Transportation: 613-996-6666
 Poison Control Centre: Consult local telephone directory for emergency number(s).

2. Hazards identification

Physical state : Viscous liquid.
 Odour : Mild petroleum oil like or no odour.
 WHMIS (Canada) : Not controlled under WHMIS (Canada).
 OSHA/HCS status : While this material is not considered hazardous by the OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), this MSDS contains valuable information critical to the safe handling and proper use of the product. This MSDS should be retained and available for employees and other users of this product.
 Emergency overview : No specific hazard.
 Routes of entry : Dermal contact. Eye contact. Inhalation. Ingestion.
Potential acute health effects
 Inhalation : No known significant effects or critical hazards.
 Ingestion : No known significant effects or critical hazards.
 Skin : Slightly irritating to the skin.
 Eyes : Slightly irritating to the eyes.
Potential chronic health effects
 Chronic effects : No known significant effects or critical hazards.
 Carcinogenicity : Not listed as carcinogenic by OSHA, NTP or IARC.
 Mutagenicity : No known significant effects or critical hazards.
 Teratogenicity : No known significant effects or critical hazards.
 Developmental effects : No known significant effects or critical hazards.
 Fertility effects : No known significant effects or critical hazards.
 Medical conditions aggravated by over-exposure : Repeated or prolonged contact with spray or mist may produce chronic eye irritation and severe skin irritation. Repeated skin exposure can produce local skin destruction or dermatitis.
 See toxicological information (Section 11)

3. Composition/information on ingredients

| Name | CAS number | % |
|---|------------|---|
| Mixture of severely hydrotreated and hydrocracked base oil (petroleum). | Mixture | - |

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified as hazardous to health or the environment and hence require reporting in this section.

The base oil may be a mixture of the following CAS#s: 8042-47-5, 64742-46-7, 64742-47-8, 64742-53-6, 64742-54-7, 64742-55-8, 72623-84-8, 72623-85-9, 72623-86-0, 72623-87-1, 178603-64-0, 178603-65-1, 178603-66-2, 445411-73-4

4 . First-aid measures

| | |
|----------------------------|---|
| Eye contact | : Check for and remove any contact lenses. Immediately flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes, occasionally lifting the upper and lower eyelids. Get medical attention immediately. |
| Skin contact | : In case of contact, immediately flush skin with plenty of water for at least 15 minutes while removing contaminated clothing and shoes. Wash skin thoroughly with soap and water or use recognised skin cleanser. Wash clothing before reuse. Clean shoes thoroughly before reuse. Get medical attention immediately. |
| Inhalation | : Move exposed person to fresh air. If not breathing, if breathing is irregular or if respiratory arrest occurs, provide artificial respiration or oxygen by trained personnel. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband. Get medical attention immediately. |
| Ingestion | : Wash out mouth with water. Do not induce vomiting unless directed to do so by medical personnel. Never give anything by mouth to an unconscious person. Get medical attention immediately. |
| Protection of first-aiders | : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation. |
| Notes to physician | : No specific treatment. Treat symptomatically. Contact poison treatment specialist immediately if large quantities have been ingested or inhaled. |

5 . Fire-fighting measures

| | |
|--|---|
| Flammability of the product | : May be combustible at high temperature. |
| <u>Extinguishing media</u> | |
| Suitable | : Use an extinguishing agent suitable for the surrounding fire. |
| Not suitable | : None known. |
| Special exposure hazards | : Promptly isolate the scene by removing all persons from the vicinity of the incident if there is a fire. No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. |
| Products of combustion | : Carbon oxides (CO, CO ₂), smoke and irritating vapours as products of incomplete combustion. |
| Special protective equipment for fire-fighters | : Fire-fighters should wear appropriate protective equipment and self-contained breathing apparatus (SCBA) with a full face-piece operated in positive pressure mode. |
| Special remarks on fire hazards | : Low fire hazard. This material must be heated before ignition will occur. |
| Special remarks on explosion hazards | : Do not pressurise, cut, weld, braze, solder, drill, grind or expose containers to heat or sources of ignition. |

6 . Accidental release measures

| | |
|---------------------------|---|
| Personal precautions | : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Evacuate surrounding areas. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. Do not touch or walk through spilled material. Avoid breathing vapour or mist. Provide adequate ventilation. Wear appropriate respirator when ventilation is inadequate. Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8). |
| Environmental precautions | : Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers. Inform the relevant authorities if the product has caused environmental pollution (sewers, waterways, soil or air). |

Methods for cleaning up

| | |
|-------------|---|
| Small spill | : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Dilute with water and mop up if water-soluble. Alternatively, or if water-insoluble, absorb with an inert dry material and place in an appropriate waste disposal container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor. |
|-------------|---|

6. Accidental release measures

- Large spill** : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Approach the release from upwind. Prevent entry into sewers, water courses, basements or confined areas. Wash spillages into an effluent treatment plant or proceed as follows. Contain and collect spillage with non-combustible, absorbent material e.g. sand, earth, vermiculite or diatomaceous earth and place in container for disposal according to local regulations (see section 13). Dispose of via a licensed waste disposal contractor. Contaminated absorbent material may pose the same hazard as the spill product. Note: see section 1 for emergency contact information and section 13 for waste disposal.

7. Handling and storage

- Handling** : Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8). Eating, drinking and smoking should be prohibited in areas where this material is handled, stored and processed. Workers should wash hands and face before eating, drinking and smoking. Remove contaminated clothing and protective equipment before entering eating areas. Do not ingest. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Avoid breathing vapour or mist. Keep in the original container or an approved alternative made from a compatible material, kept tightly closed when not in use. Empty containers retain product residue and can be hazardous. Do not reuse container.
- Storage** : Store in accordance with local regulations. Store in original container protected from direct sunlight in a dry, cool and well-ventilated area, away from incompatible materials (see section 10) and food and drink. Keep container tightly closed and sealed until ready for use. Containers that have been opened must be carefully resealed and kept upright to prevent leakage. Do not store in unlabelled containers. Use appropriate containment to avoid environmental contamination.

8. Exposure controls/personal protection

| Ingredient | Exposure limits |
|---|---|
| Mixture of severely hydrotreated and hydrocracked base oil (petroleum). | ACGIH TLV (United States). Notes: (Mineral oil) TWA: 5 mg/m ³ , (Inhalable fraction) 8 hour(s). |

Consult local authorities for acceptable exposure limits.

- Recommended monitoring procedures** : If this product contains ingredients with exposure limits, personal, workplace atmosphere or biological monitoring may be required to determine the effectiveness of the ventilation or other control measures and/or the necessity to use respiratory protective equipment.
- Engineering measures** : No special ventilation requirements. Good general ventilation should be sufficient to control worker exposure to airborne contaminants. If this product contains ingredients with exposure limits, use process enclosures, local exhaust ventilation or other engineering controls to keep worker exposure below any recommended or statutory limits.
- Hygiene measures** : Wash hands, forearms and face thoroughly after handling chemical products, before eating, smoking and using the lavatory and at the end of the working period. Appropriate techniques should be used to remove potentially contaminated clothing. Wash contaminated clothing before reusing. Ensure that eyewash stations and safety showers are close to the workstation location.

Personal protection

- Respiratory** : Use a properly fitted, air-purifying or air-fed respirator complying with an approved standard if a risk assessment indicates this is necessary. Respirator selection must be based on known or anticipated exposure levels, the hazards of the product and the safe working limits of the selected respirator. Recommended: organic vapour filter
- Hands** : Chemical-resistant, impervious gloves complying with an approved standard should be worn at all times when handling chemical products if a risk assessment indicates this is necessary.
Recommended: neoprene, nitrile, polyvinyl alcohol (PVA), Viton®.
- Eyes** : Safety eyewear complying with an approved standard should be used when a risk assessment indicates this is necessary to avoid exposure to liquid splashes, mists or dusts.

8 . Exposure controls/personal protection

- Skin : Personal protective equipment for the body should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
- Environmental exposure controls : Emissions from ventilation or work process equipment should be checked to ensure they comply with the requirements of environmental protection legislation. In some cases, fume scrubbers, filters or engineering modifications to the process equipment will be necessary to reduce emissions to acceptable levels.

9 . Physical and chemical properties

- Physical state : Viscous liquid.
- Flash point : Open cup: 187°C (368.6°F) [Cleveland.]
- Auto-ignition temperature : Fire Point: 225 °C (437°F)
- Flammable limits : Not available.
- Colour : Colourless to light yellow.
- Odour : Mild petroleum oil like or no odour.
- Odour threshold : Not available.
- pH : Not available.
- Boiling/condensation point : Not available.
- Melting/freezing point : Not available.
- Relative density : 0.8567 kg/L @ 15°C (59°F)
- Vapour pressure : Not available.
- Vapour density : Not available.
- Volatility : Not available.
- Evaporation rate : Not available.
- Viscosity : 88.5 cSt @ 40°C (104°F), 15.2 cSt @ 100°C (212°F), VI=182
- Pour point : <-57°C (<-71°F)
- Solubility : Insoluble in water.

10 . Stability and reactivity

- Chemical stability : The product is stable.
- Hazardous polymerisation : Under normal conditions of storage and use, hazardous polymerisation will not occur.
- Materials to avoid : Reactive with oxidising agents, acids, alkalis and reducing agents.
- Hazardous decomposition products : May release CO_x, PO_x, SO_x, NO_x, smoke and irritating vapours when heated to decomposition.

11 . Toxicological information

Acute toxicity

| Product/ingredient name | Result | Species | Dose | Exposure |
|---|------------------------------------|---------|-------------|----------|
| Mixture of severely hydrotreated and hydrocracked base oil (petroleum). | LD50 Dermal | Rabbit | >2000 mg/kg | - |
| | LD50 Oral | Rat | >5000 mg/kg | - |
| | LC50 Inhalation Dusts and mists | Rat | >5.2 mg/l | 4 hours |

Conclusion/Summary : Not available.

Chronic toxicity

Conclusion/Summary : Not available.

Irritation/Corrosion

Conclusion/Summary : Not available.

Sensitiser

11 . Toxicological information

Conclusion/Summary : Not available.

Carcinogenicity

Conclusion/Summary : Not available.

Classification

| Product/ingredient name | ACGIH | IARC | EPA | NIOSH | NTP | OSHA |
|---|-------|------|-----|-------|-----|------|
| Mixture of severely hydrotreated and hydrocracked base oil (petroleum). | A4 | - | - | - | - | - |

Mutagenicity

Conclusion/Summary : Not available.

Teratogenicity

Conclusion/Summary : Not available.

Reproductive toxicity

Conclusion/Summary : Not available.

12 . Ecological information

Environmental effects : No known significant effects or critical hazards.

Aquatic ecotoxicity

Conclusion/Summary : Not available.

Biodegradability

Conclusion/Summary : Not available.

13 . Disposal considerations

Waste disposal : The generation of waste should be avoided or minimised wherever possible. Significant quantities of waste product residues should not be disposed of via the foul sewer but processed in a suitable effluent treatment plant. Dispose of surplus and non-recyclable products via a licensed waste disposal contractor. Disposal of this product, solutions and any by-products should at all times comply with the requirements of environmental protection and waste disposal legislation and any regional local authority requirements. Waste packaging should be recycled. Incineration or landfill should only be considered when recycling is not feasible. This material and its container must be disposed of in a safe way. Care should be taken when handling emptied containers that have not been cleaned or rinsed out. Empty containers or liners may retain some product residues. Avoid dispersal of spill material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers.

Disposal should be in accordance with applicable regional, national and local laws and regulations.

Refer to Section 7: HANDLING AND STORAGE and Section 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION for additional handling information and protection of employees.

14 . Transport information

| Regulatory information | UN number | Proper shipping name | Classes | PG* | Label | Additional information |
|------------------------|----------------|----------------------|----------------|-----|-------|------------------------|
| TDG Classification | Not regulated. | - | - | - | - | - |
| DOT Classification | Not available. | Not available. | Not available. | - | - | - |

PG* : Packing group

15 . Regulatory information

United States

HCS Classification : Not regulated.

Canada

WHMIS (Canada) : Not controlled under WHMIS (Canada).

This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the Controlled Products Regulations and the MSDS contains all the information required by the Controlled Products Regulations.

International regulations

Canada inventory : All components are listed or exempted.
 United States inventory (TSCA 8b) : All components are listed or exempted.
 Europe inventory : At least one component is not listed.
 International lists : Australia inventory (AICS): At least one component is not listed.
 China inventory (IECSC): At least one component is not listed.
 Japan inventory: At least one component is not listed.
 Korea inventory: At least one component is not listed.
 Philippines inventory (PICCS): At least one component is not listed.

16 . Other information

| | |
|--|---|
| Hazardous Material Information System (U.S.A.) | 1 |
| Flammability | 1 |
| Instability | 0 |
| Personal protection | B |

National Fire Protection Association (U.S.A.) :



References : Available upon request.
 ™ Trademark of Suncor Energy Inc. Used under licence.

Date of printing : 5/2/2012.

Date of issue : 5 April 2012

Date of previous issue : 9/16/2011.

Responsible name : Product Safety - RS

Indicates information that has changed from previously issued version.

For Copy of (M)SDS : The Canadian Controlled Products Regulations (CPR) (Under the Hazardous Products Act, part of the WHMIS legislation) only apply to WHMIS Controlled (i.e., hazardous) products. Therefore, the CPR and the 3-year update rule specified therein do not apply to WHMIS Non-Controlled products. Although this is true, customarily Petro-Canada reviews and updates Non-Controlled product MSDS if a customer requests such an update. These Non-Controlled product updates are given a lower priority than Controlled products but are handled as soon as practicable. If you would like to verify if the MSDS you have is the most current, or you require any further information, please contact:

Internet: lubricants.petro-canada.ca/msds

Lubricants:

Western Canada, telephone: 1-800-661-1199; fax: 1-800-378-4518

Ontario & Central Canada, telephone: 1-800-268-5850; fax: 1-800-201-6285

Quebec & Eastern Canada, telephone: 1-800-576-1686; fax: 1-800-201-6285

16 . Other information

For Product Safety Information: (905) 804-4752

Notice to reader

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the above-named supplier, nor any of its subsidiaries, assumes any liability whatsoever for the accuracy or completeness of the information contained herein.

Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown hazards and should be used with caution. Although certain hazards are described herein, we cannot guarantee that these are the only hazards that exist.

Fiche signalétique

DEXRON GEAR OIL 75W-90



1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : DEXRON GEAR OIL 75W-90
 Code : DEX75
 Utilisations : Un lubrifiant pour essieu arrière et différentiel de véhicules légers. Conforme à la spécification General Motors 9986285.
 Manufacturier : Petro-Canada Lubricants Inc.
 2310 Lakeshore Road West
 Mississauga, Ontario
 Canada L5J 1K2
En cas d'urgence : Suncor Énergie: 403-296-3000
 Centre canadien d'urgence transport CANUTEC: 613-996-6666
 Numéro des centres antipoison: Consulter l'annuaire téléphonique.

2. Identification des dangers

État physique : Liquide visqueux.
 Odeur : Légère odeur d'hydrocarbures, ou inodore.
 SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).
 Statut OSHA/HCS : Alors que ce produit n'est pas considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200), cette fiche signalétique contient des informations utiles critiques pour une manipulation prudente et une utilisation convenable du produit. Cette fiche signalétique devrait être conservée et mise à la disposition des employés et tout autre utilisateur du produit.

Vue d'ensemble des urgences : Aucun danger particulier.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Peau : Légèrement irritant pour la peau.
 Yeux : Légèrement irritant pour les yeux.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Cancérogénicité : Non inscrit comme cancérogène sur les listes de l'OSHA, du NTP et de l'IARC.
 Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Conditions médicales aggravées par une surexposition : Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation chronique des yeux et une grave irritation de la peau. Une exposition répétée de la peau peut entraîner une destruction locale, ou une dermatose.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

| Nom | Numéro CAS | % |
|---|------------|---|
| Mélange d'huiles de base rigoureusement hydrotraitée et hydrocraquée (pétrolier). | Mélange | - |

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

L'huile de base peut être composée d'un mélange des numéros CAS suivants: 8042-47-5, 64742-46-7, 64742-47-8, 64742-53-6, 64742-54-7, 64742-55-8, 72623-84-8, 72623-85-9, 72623-86-0, 72623-87-1, 178603-64-0, 178603-65-1, 178603-66-2, 445411-73-4

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

| | |
|---------------------------|---|
| Contact avec les yeux | : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement. |
| Contact avec la peau | : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement. |
| Inhalation | : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement. |
| Ingestion | : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement. |
| Protection des sauveteurs | : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. |
| Note au médecin traitant | : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. |

5. Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|---|---|
| Inflammabilité du produit | : Peut être combustible à haute température. |
| <u>Moyens d'extinction</u> | |
| Utilisables | : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. |
| Non utilisables | : Aucun connu. |
| Dangers spéciaux en cas d'exposition | : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. |
| Produits de la combustion | : Oxydes de carbone (CO, CO ₂), fumée et vapeurs irritantes comme produits d'une combustion incomplète. |
| Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu | : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. |
| Remarque spéciale sur les risques d'incendie | : Faible risque d'incendie. Ce produit doit être chauffé pour qu'une inflammation se produise. |
| Remarque spéciale sur les risques d'explosion | : Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. |

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. **NE PAS TOUCHER** ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

Méthodes de nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

| Ingredient | Limites d'exposition |
|---|--|
| Mélange d'huiles de base rigoureusement hydrotraîtée et hydrocraquée (pétrolier). | ACGIH TLV (États-Unis). Remarques: (Huile minérale) TWA: 5 mg/m ³ , (Fraction inhalable) 8 heure(s). |

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

| | |
|---|--|
| Procédures de surveillance recommandées | : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. |
| Mesures techniques | : Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des ingrédients assujettis à des limites d'exposition, utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir le niveau d'exposition de l'agent au-dessous des limites recommandées ou réglementaires. |
| Mesures d'hygiène | : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail. |
| Protection individuelle | |
| Respiratoire | : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Recommandé: filtre contre les vapeurs organiques |
| Mains | : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Recommandé: néoprène, nitrile, alcool polyvinylique (PVAL), Viton®. |
| Yeux | : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. |
| Peau | : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. |
| Contrôle de l'action des agents d'environnement | : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables. |

9 . Propriétés physico-chimiques

| | |
|---------------------------------|---|
| État physique | : Liquide visqueux. |
| Point d'éclair | : Vase ouvert: 187°C (368.6°F) [Cleveland.] |
| Température d'auto-inflammation | : Point d'incendie: 225 °C (437°F) |
| Limites d'inflammabilité | : Non disponible. |
| Couleur | : Incolore à jaune pâle. |
| Odeur | : Légère odeur d'hydrocarbures, ou inodore. |
| Seuil de l'odeur | : Non disponible. |
| pH | : Non disponible. |
| Point d'ébullition/condensation | : Non disponible. |
| Point de fusion/congélation | : Non disponible. |
| Densité relative | : 0.8567 kg/L @ 15°C (59°F) |

9 . Propriétés physico-chimiques

| | |
|-----------------------|---|
| Pression de vapeur | : Non disponible. |
| Densité de vapeur | : Non disponible. |
| Volatilité | : Non disponible. |
| Vitesse d'évaporation | : Non disponible. |
| Viscosité | : 88.5 cSt @ 40°C (104°F), 15.2 cSt @ 100°C (212°F), VI=182 |
| Point d'écoulement | : <-57°C (<-71°F) |
| Solubilité | : Insoluble dans l'eau. |

10 . Stabilité du produit et réactivité

| | |
|-------------------------------------|--|
| Stabilité chimique | : Le produit est stable. |
| Polymérisation Dangereuse | : Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse. |
| Matières à éviter | : Réactif avec agents oxydants, les acides, les alcalis et les agents réducteurs. |
| Produits de décomposition dangereux | : Susceptible de dégager des COx, POx, SOx, NOx, fumées et vapeurs irritantes, en présence de chaleur jusqu'à décomposition. |

11 . Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Dosage | Exposition |
|---|--|---------|-------------|------------|
| Mélange d'huiles de base rigoureusement hydrotraitée et hydrocraquée (pétrolier). | DL50 Cutané | Lapin | >2000 mg/kg | - |
| | DL50 Orale | Rat | >5000 mg/kg | - |
| | CL50 Inhalation Poussière et buées | Rat | >5.2 mg/l | 4 heures |

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Classification

| Nom du produit ou de l'ingrédient | ACGIH | CIRC | EPA | NIOSH | NTP | OSHA |
|---|-------|------|-----|-------|-----|------|
| Mélange d'huiles de base rigoureusement hydrotraitée et hydrocraquée (pétrolier). | A4 | - | - | - | - | - |

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12 . Informations écotoxicologiques

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Biodégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

13 . Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

14 . Informations relatives au transport

| Informations réglementaires | Numéro NU | Nom d'expédition correct | Classes | GE* | Étiquette | Autres informations |
|-----------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|-----|-----------|---------------------|
| Classification pour le TMD | Non réglementé. | - | - | - | | - |
| Classification pour le DOT | Non disponible. | Non disponible. | Non disponible. | - | | - |

GE* : Groupe d'emballage

15 . Informations réglementaires

États-Unis

Classification HCS : Non réglementé.

Canada

SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Réglementations Internationales

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire d'Europe : Un composant au moins n'est pas répertorié.

15 . Informations réglementaires

- Listes internationales :
- Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Un composant au moins n'est pas répertorié.
 - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Un composant au moins n'est pas répertorié.
 - Inventaire du Japon: Un composant au moins n'est pas répertorié.
 - Inventaire de Corée: Un composant au moins n'est pas répertorié.
 - Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Un composant au moins n'est pas répertorié.

16 . Autres informations

| | | | | | | | | | | |
|--|---|---|--------------|---|----------------|---|-------------|---|-------------------------|---|
| Hazardous Material Information System (États-Unis) | : | <table border="1"> <tr> <td>Flammabilité</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Inflammabilité</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Instabilité</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Protection individuelle</td> <td>B</td> </tr> </table> | Flammabilité | 1 | Inflammabilité | 1 | Instabilité | 0 | Protection individuelle | B |
| Flammabilité | 1 | | | | | | | | | |
| Inflammabilité | 1 | | | | | | | | | |
| Instabilité | 0 | | | | | | | | | |
| Protection individuelle | B | | | | | | | | | |

National Fire Protection Association (États-Unis) :



Références : Disponible sur demande.
MC Marque de commerce de Suncor Énergie Inc. Utilisée sous licence.

Date d'impression : 5/2/2012.
 Date d'édition : 5 Avril 2012
 Date de publication précédente : 9/16/2011.

Nom du responsable : Product Safety - RS

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Pour obtenir des exemplaires de FS : Le règlement sur les produits contrôlés (RPC) (en vertu de la Loi sur les produits dangereux, qui fait partie de la législation relative au SIMDUT) ne s'applique qu'aux produits contrôlés (c'est-à-dire dangereux) en vertu du SIMDUT. Par conséquent, les produits non contrôlés en vertu du SIMDUT ne sont pas soumis au RPC ni à la règle de mise à jour tous les 3 ans. Toutefois, en règle générale, Petro-Canada met à jour les fiches signalétiques (FS) des produits non contrôlés à la demande des clients. Les mises à jour des FS des produits non contrôlés revêtent donc une importance moins élevée que celles des produits contrôlés. Les mises à jour des FS des produits non contrôlés doivent tout de même être effectuées dans des délais raisonnables. Afin de vous assurer que vous disposez des FS à jour ou pour toute information, veuillez communiquer avec :

Internet: lubricants.petro-canada.ca/fs

Lubrifiants:

Ouest du Canada, téléphone: 1-800-661-1199; télécopieur: 1-800-378-4518
 Ontario et Centre du Canada, téléphone: 1-800-576-1686; télécopieur: 1-800-201-6285
 Québec et Est du Canada, téléphone: 1-800-576-1686; télécopieur: 1-800-201-6285

Pour de l'information sur la prévention reliée aux produits: (905) 804-4752

Avis au lecteur

16 . Autres informations

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.